

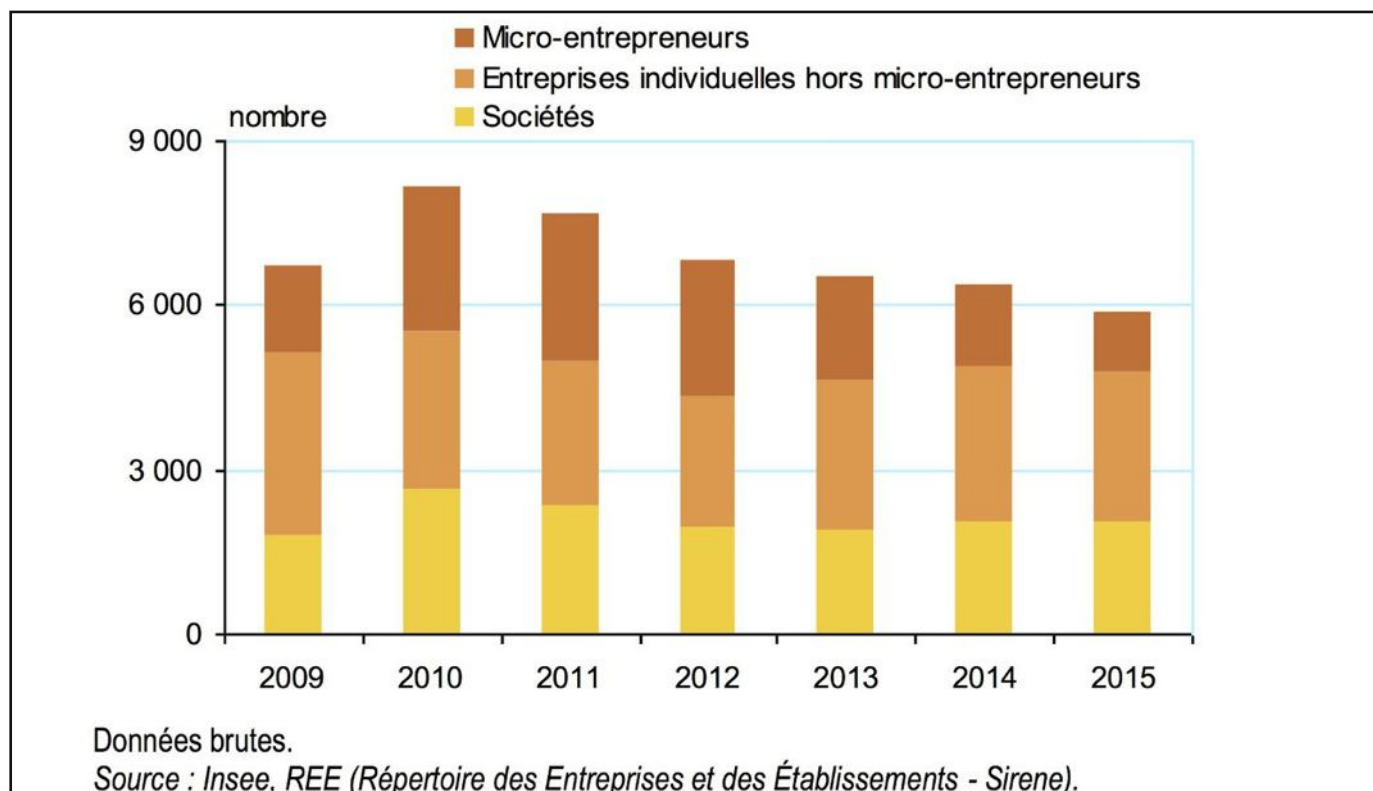
Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18347 - 71ÈME ANNÉE

Après les chiffres du chômage, encore une mauvaise nouvelle dans le bilan 2015

Forte baisse des créations d'entreprise



Depuis l'arrivée de Didier Robert à la tête de la Région Réunion, le nombre des créations d'entreprise s'est effondré. La décision d'arrêter les grands chantiers y est sans doute pour quelque chose.

L'an dernier, le chômage a augmenté à La Réunion, plus que 180.000 Réunionnais étaient inscrits à Pôle emploi au 31 décembre. Aujourd'hui, l'INSEE dévoile les chiffres de la création d'entreprise. En 2015, ce nombre a diminué de 8 %. La création d'entreprise est souvent un moyen pour un travailleur d'échapper au chômage. Ce recul confirme que la crise sociale et économique s'accroît à La Réunion. Les sommes investies par l'État dans la lutte contre le chômage et toute la publicité faite par la Région Réunion n'arrivent pas à inverser la tendance. C'est bien la preuve que le système doit être changé de fond en comble pour tenter de redonner l'espoir aux Réunionnais. Voici le détail de l'étude de l'INSEE :

Avec moins de 5 900 entreprises nouvelles, les créations d'entreprises chutent de 8 % en 2015. Cette baisse résulte principalement du nouveau repli des immatriculations de micro-entrepreneurs (- 26 % après - 20 % en 2014).

Hors micro-entrepreneurs, les créations diminuent cependant de 2,6 %. Au 4e trimestre 2015, les créations d'entreprises baissent de 7 % par rapport au 3e trimestre.

À La Réunion, 5 870 entreprises ont été créées en 2015 dans l'ensemble

des secteurs marchands non agricoles. Le nombre de créations recule de nouveau de 8,1 %, après - 1,6 % en 2014. Elles diminuent également dans les autres DOM, à l'exception de la Martinique (+ 0,8 %). Au niveau national, la création d'entreprises est

en baisse de 4,8 % après une hausse de 2,3 % en 2014.

Désaffection du statut de micro-entrepreneur

Le statut de micro-entrepreneur est peu utilisé à La Réunion : 19 % des créations contre 43 % en France. Avec 1 100 demandes, les immatriculations de micro-entrepreneurs diminuent de 26 % en 2015 après - 20 % en 2014. La baisse est plus forte dans le « commerce, transports, hébergement et restauration » (- 59 %) et dans la construction (- 45 %). Hors micro-entrepreneurs, la création diminue de 2,6 % à La Réunion en 2015. En 2015, les créations d'entreprises diminuent dans la plupart des secteurs : - 11,4 % dans l'industrie, - 9,6 % dans les « autres services » et - 8,4 % dans le « commerce, transports, hébergement et restauration ». Ces deux derniers secteurs concentrent huit créations d'entreprises sur dix. La création est par ailleurs quasi stable dans la construction (- 0,1 %).

Baisse de 7 % des créations au 4e trimestre 2015

Au 4e trimestre 2015, la création d'entreprises baisse de 7 % par rapport au 3e trimestre contrairement au niveau national où le nombre de créations s'accroît de 4 %.

Le recul est particulièrement fort dans la construction (- 20 %) et les « autres services » (- 8 %). La baisse dans les « autres services » explique la moitié de la baisse générale, toutes activités confondues. Le repli est plus modéré dans le « commerce, transports, hébergement et restauration » (- 4 %). En revanche, la création progresse de 8 % dans l'industrie en données brutes.

Les créations d'entreprises individuelles chutent de 20 % au 4e trimestre 2015, particulièrement pour les entreprises individuelles classiques, hors micro-entrepreneur (- 23 %). Les immatriculations sous le statut de micro-entrepreneur baissent plus modérément (- 12 %). Ces dernières restent portées par le secteur des services qui enregistre huit créations de micro-entreprise sur dix.

Moins de sociétés ont également vu le jour (- 7 %). Toutefois, la part des sociétés continue de progresser par rapport aux entreprises individuelles. Les sociétés représentent ainsi 39 % des entreprises créées au 4e trimestre, soit 4 points de plus qu'au 3e trimestre.

Droit de réponse du PCR sur Réunion 1ère Radio

Maurice Gironcel : «Sortons de la politique politicienne et occupons-nous des problèmes de fond à La Réunion»

Après Réunion 1ère Télé vendredi soir, ce lundi 8 février le Parti Communiste Réunionnais a été invité à la radio du service public d'information pour pouvoir exercer son droit de réponse aux mensonges dont il a été victime il y a quelques jours sur ces deux chaînes de la part d'adversaires politiques.

Hier matin, Maurice Gironcel, co-secrétaire général du PCR, a répondu pendant quelques minutes à plusieurs questions du journaliste Philippe Dornier sur des sujets d'actualité. Il a d'abord été question des problèmes de déplacements à La Réunion, comme par exemple celui du radier de Sainte-Suzanne et celui de la nouvelle route en mer. À ce sujet, Maurice Gironcel a rappelé que dès la mandature de Paul Vergès à la Région Réunion, des travaux étaient programmés pour sécuriser les radiers submersibles et pour une liaison routière sécurisée entre Saint-Denis et La Possession. Sans oublier la mise en œuvre d'une politique des déplacements durables dans le pays avec notamment le projet de voie ferroviaire de Saint-Joseph à Saint-Benoît. Mais, comme on le sait, cette politique a été mise en cause par les positionnements anti-communistes de certains politicien(ne)s dit(e)s « de gauche » qui ont donné la direction de la Région à Didier Robert en 2010. Cela vient de se reproduire aux élections régionales de décembre dernier, où ces mêmes politicien(ne)s ont refusé de discuter avec le PCR sur un pro-

jet commun et sur une liste d'union des forces de progrès pour le second tour.

Face aux mensonges de certains ex-dirigeants du PCR sur ces élections, Maurice Gironcel a rappelé les vérités, notamment au niveau des prises de décision du Conseil politique du Parti, dont le statut n'a pas été respecté par ces personnes. Il a également souligné que « les discussions continuent » avec des responsables politiques et autres des forces progressistes réunionnaises et « l'on est sûr d'arriver à un accord ».

En effet, la priorité, pour les communistes réunionnais c'est de renforcer l'union de notre peuple pour entrer dans l'ère de la responsabilité « pour une nouvelle politique à La Réunion ». C'est cela l'essentiel, a conclu le dirigeant communiste Maurice Gironcel : « Il faut sortir de la politique politicienne et occupons-nous des problèmes de fond à La Réunion ».

Correspondant

Édito

La Réunion ne se situe pas aux Antipodes de l'océan Indien

Une dépression tropicale se situe au large des côtes de La Réunion. Hier, elle était à plus de 300 kilomètres. Depuis le week-end dernier, notre île est sous son influence. La vigilance fortes pluies est déclarée dans le Nord, l'Est et le Sud sauvage, tandis que la vigilance vents forts concerne le Sud et l'Ouest. Alors que la tempête est éloignée de nos côtes, elle amène un lot de perturbations.

Ce sont tout d'abord les plus de 200.000 élèves, collégiens, lycéens et étudiants qui vont en cours dans ces conditions. Ce sont ensuite d'importants embouteillages. Ces bouchons sont habituels en pareil cas, mais chaque année ils s'amplifient à cause de l'augmentation continue du parc automobile. 2015 a été un record dans ce domaine, avec plus de 27.000 nouvelles immatriculations.

La Réunion est une île tropicale de l'hémisphère Sud. Elle connaît en ce moment un temps habituel pour la saison. Mais les difficultés rencontrées soulignent l'inadaptation.

Au fil des années, les vacances d'été, celles de la saison cyclonique, sont toujours plus courtes. Cette année, les élèves auront plus de repos en hiver qu'en été. C'est exactement l'inverse de ce qui est proposé à la majeure partie de leurs camarades qui vivent sous d'autres cieux. Or, le calendrier scolaire à La Réunion tend à se rapprocher de celui d'un pays situé aux Antipodes, dans une zone tempérée de l'hémisphère Nord. Il y a fort à craindre que si le temps pluvieux se prolonge, des journées de classe seront perdues. Cela met de nouveau en évidence le prob-

lème du calendrier. Pourquoi n'est-il pas climatique, comme en France ?

Les embouteillages sont aussi une conséquence de l'inadaptation. L'automobile est un mode de transport développé à l'origine pour répondre aux besoins de populations vivant dans des pays qui n'ont pas la même géographie que La Réunion. La plus grande partie de la population se concentre sur une bande littorale, entre l'océan et la montagne. Dans n'importe quel pays du monde, une si forte proportion d'urbains oblige au développement des transports collectifs sous peine de coma circulatoire. Mais ce n'est pas le cas à La Réunion, où les investissements ne sont pas destinés à remettre le train en service, mais à essayer de construire une improbable route en mer destinée aux automobiles, la NRL. Quand la réalité du climat tropical se rappelle au bon souvenir des responsables de cette situation, la population paie le prix fort, engluée dans les embouteillages.

En effet, n'oublions pas que le train, c'est le même temps de parcours qu'il pleuve ou qu'il vente, et le même prix quelle que soit la saison. C'est donc l'assurance d'arriver en temps et en heure à destination, même quand une perturbation croise au large de La Réunion.

C'est ce dont sont privés les Réunionnais. Les responsables de ce gâchis sont connus, ils se sont disputés la présidence de la Région Réunion au second tour des régionales. Mais paieront-ils un jour la facture ?

J.B.

Témoignages

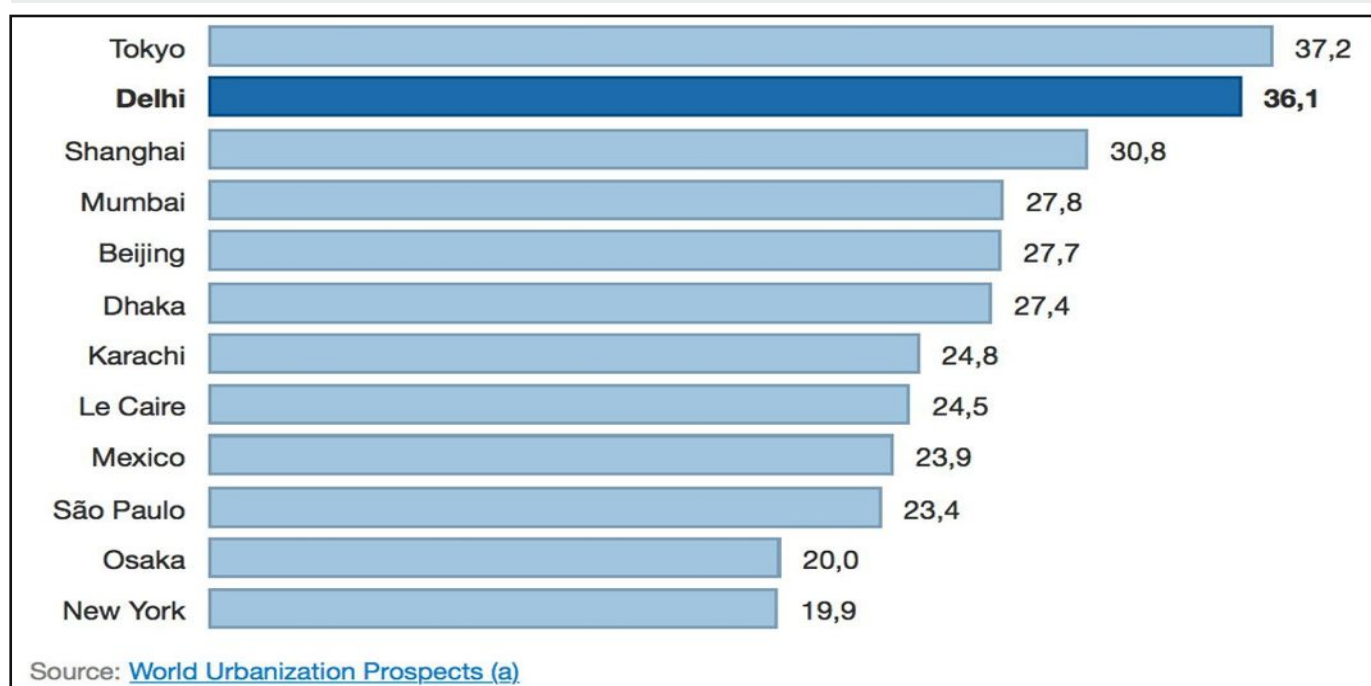
Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Métropoles mondiales : perspectives démographiques aux horizons 2030 et 2050

41 villes de plus de 10 millions d'habitants dans 15 ans

Selon les prévisions du World Urbanization Prospects de l'ONU, en 2030, le monde devrait compter 41 mégapoles de plus de 10 millions d'habitants chacune. Les villes compteront 2,5 milliards d'habitants de plus d'ici 2050. Des pays de notre région comme la Tanzanie ou l'Ethiopie connaîtront une hausse de leur population urbaine de plus de 50 millions de personnes durant cette période.



Les plus grandes villes du monde dans 15 ans.

On estime que Tokyo restera la plus grande ville du monde en 2030, suivie de près par Delhi. Les villes les plus dynamiques seront en Asie et en Afrique.

La population urbaine dans le monde devrait s'accroître de plus de 60 % d'ici 2050. 90 % de cette augmentation concernera les métropoles d'Afrique et d'Asie. La population des villes est désormais proche de 3,9 milliards de personnes, et il est prévu qu'elle atteigne 6,3 milliards en 2050.

L'Asie, malgré un relatif faible taux d'urbanisation, accueille aujourd'hui 53 % de la population urbaine du monde, les villes européennes 14 %, et celles d'Amérique latine et de la Caraïbe 13 %.

La Chine compte aujourd'hui 758 millions d'urbains, l'Inde 410 millions. La population des villes de

ces deux pays représente 30 % de celle des métropoles du monde. Derrière se trouvent les États-Unis (263 millions), le Brésil (173 millions), l'Indonésie (134 millions), le Japon (118 millions) et la Russie (105 millions).

37 % de l'augmentation concentrée en Chine, Inde et Nigeria

L'Afrique et l'Asie connaîtront une forte croissance des populations dans les villes. Elle triplera en Afrique et augmentera de 61 % en Asie. En 2050, la plupart de la population urbaine se concentrera en Asie (52%) et en Afrique (21%). Ensemble, la Chine, l'Inde et le Nigeria concentreront 37 % des 2,5

milliards d'urbains supplémentaires d'ici 2050. Entre 2014 et 2050, la population des villes augmentera de 404 millions de personnes en Inde, de 292 millions en Chine, de 212 millions au Nigeria.

7 autres pays verront leur population urbaine s'accroître d'au moins 50 millions d'habitants : République démocratique du Congo, Éthiopie, Tanzanie, Bangladesh, Indonésie, Pakistan et États-Unis. Ces 7 pays supporteront 20 % de la croissance mondiale des villes. Dans plusieurs pays, le nombre d'urbains diminuera malgré une hausse du taux d'urbanisation. Les plus fortes baisses seront enregistrées au Japon, qui perdra 12 millions d'urbains, et en Russie, avec une perte de 7 millions.

Source : Banque mondiale et ONU

Une délégation du Parlement européen à la rencontre du gouvernement turc, des ONG et des associations d'aide aux réfugiés

Aide aux migrants : Younous Omarjee en mission en Turquie

La guerre en Syrie amène chaque jour aux frontières de la Turquie un nombre toujours plus important de réfugiés. La Turquie est également un point de passage pour les centaines de milliers de migrants qui arrivent dans l'Union européenne par la Grèce, en risquant la traversée de la Méditerranée dans des conditions dangereuses. Depuis hier et jusqu'à vendredi, Younous Omarjee, député réunionnais de l'Union des Outre-mer, sera en mission en Turquie au sein d'une délégation du Parlement européen pour faire le point sur l'aide apportée aux migrants. Voici le communiqué que le parlementaire a diffusé hier à ce sujet.



Avant de se rendre en Grèce comme ici sur l'île de Lesbos, l'an dernier, des centaines de milliers de réfugiés sont passés par la Turquie pour fuir la guerre en Syrie. Les premières semaines de 2016 ont montré une accélération de cet afflux.

Après de longues séries de discussions, les chefs d'État de l'Union européenne ont approuvés le 29 novembre dernier l'octroi d'un fonds d'aide de 3 milliards à la Turquie afin de venir en aide à 2,5 millions de réfugiés. Un fonds d'aide aussi promis en contrepartie d'un engagement d'Ankara pour freiner les flux migratoires

vers l'Europe.

C'est dans ce contexte qu'une délégation de la commission budget du Parlement européen, à laquelle prend part le Député européen Younous Omarjee, sera en Turquie pour quatre jours, du 8 au 11 février. Une série de rencontres sont prévues tout d'abord à Ankara avec les services de l'UE délégués en Turquie,

plusieurs Ministres turcs, des ONG, et des associations qui se chargent quotidiennement de porter assistance aux réfugiés. La mission se rendra aussi près de la frontière syrienne, pour visiter un camp de réfugiés.

Ces visites et rencontres ont pour but d'examiner avec les autorités turques et l'ensemble des autres acteurs comment sont gérés les fonds de l'Union européenne destinés à venir en aide aux réfugiés, et quels dispositifs ont été mis en place par la Turquie. Ce dernier point apparaît crucial tant le dernier rapport d'Amnesty International s'est avéré critique vis-à-vis des autorités turques en soulevant les pratiques de détention arbitraire, les cas de mauvais traitement infligés aux réfugiés, et les expulsions forcées qui semblent sévir en Turquie.

Pour Younous Omarjee « cette mission apparaît fondamentale pour comprendre de manière globale la façon dont l'Union européenne entend répondre à la crise migratoire ». Cette externalisation de la gestion des flux de migrants en Turquie doit pour le Député européen prendre pour socle les droits humains : « si l'UE juge que l'aide à apporter aux migrants peut-être plus appropriée dans une cogestion partagée avec la Turquie, nous devons nous assurer du strict respect des droits de l'homme et des droits des enfants, et nous assurer que les financements européens soient entièrement dédiés aux migrants ».

Oté

Pou èt réglo, fo fé lé dé gran sérviss !

Bann gramoun lontan lavé in bon léspréyon pou di, kan in boug na pwin aryin pou fé ousinonsa pou in moun i koz toratravèr, gramoun té i di “kan ou na pwin aryin pou fé ousinonsa pou di ou pran dé ti bwa é ou sar zoué dan la m...”. Ala sak lo prézidan départman lo Haut Rhin noré di fé olièr rakont la kouyoniss konm li la fé, pou koz d’si bann moun i gingn lo RSA. Pou li, di moman in moun i gingn inn ti moné, pou lèr li parl plis pou lo RSA pou li lo moun i dwa rann kont.

Pou lèr li koz bénévol, kiswa pou in lasosyasyon, kiswa pou bann rotrété tousala, mé ni koné koman i éspass, i komans par bann bénévol aprés a i dovyin obligatwar. Déza, sé koué lo RSA ? Krwa pa kan in moun i gingn lo RSA li gingn in fortinn. Tou zis si néna pou manzé anndan la. Pou in moun sontousèl lo RSA i roprézant apopré 500 éro, aprés a si lo moun néna in zanfann li gingn in katsou an plis, si néna dé li gingn inn ti pé plis mé pou vréman na pwin pou fé la fèt.

Dizon i donn sa ziss pou anpèsh krèv la fin. Ala na d’moun i ral lo kèr la d’si. Lo prézidan la ba déor i di konm sa si néna i rofiz, alorss li va koup lo RSA, néna la lèv an guèp pou di lé pa réglo tousala. Pou lo RSA, la lwa i di, i pé pa donn lo RSA é an minm tan obliz lo moun èt bénévol. Kantanou, nou néna in méyèr propozisyon, pou èt pou vréman réglo èk la lwa, ni di anon mèt an plass lé dé gran sérviss !

Justin

« Kanon banbou » - In kozman po la rout

In vré kanon lé fé an l’asyé, li lans bann z’obi é d’aprè sak I oi dann télé, é d’aprè sak ni koné sa I fé bèl-bèl déga pa solman an parmi bann solda mé galman dann la popilasyon. Kanon banbou la pa in vré kanon : li pé lans dé shoz, mé pa bann z’obi konm ni koné koméla... Sof si i tiliz lo boi d’banbou in bon fason, pars avèk banbou i gingn fé dé shoz tré dir mé siouplé pa pou fé kanon bien antandi... Donk nout provèrb sé in vré kasaz lé kui, sé pou dir sé in arm k’i ansèrv de rien, mé sa lé pa valab arienk pou lé z’arm, mé pou tout téknik, tout métod, tout prozè lé pa éfikas ditou. Kosa zot i anpans ? Arien ditou ? Fé travay z’ot kok ! Fé bouy z’ot matyèr griz ! Zot va oir ké, rant-rant, ni pé z’ète, tazantan, d’akor, rantre nou.